

CONDITIONS GENERALES DE LOCATION 2018

PAIEMENT DU SÉJOUR :

Pour tout séjour réservé plus d'un mois avant la date du séjour :

- Acompte à verser au moment de la réservation de 30 % du montant total du séjour
- Le solde du montant du séjour doit être réglé un mois avant le séjour

Pour tout séjour réservé moins d'un mois avant la date du séjour, la totalité du séjour est demandée.

Attention : Le camping les Ecureuils ne se tiendra engagé que lorsqu'il aura reçu, à la date demandée, le contrat de location signé par le locataire avec le règlement correspondant. (acompte ou solde)

Aussi, toute location non soldée avant le séjour pourra être considérée comme nulle. Merci de nous téléphoner en cas de demande particulière.

Le séjour peut être réglé au choix par virement bancaire, carte bancaire, chèque à l'ordre « camping des écureuils », mandat cash ou par chèques vacances.

Les locations du camping les écureuils sont exclusivement réservés aux familles.

ANNULATION DU FAIT DU CLIENT : Pour toute demande d'annulation de séjour à plus de 1 mois de la date de séjour , l'acompte est remboursé à hauteur de 80% déduit des frais de dossiers.

Pour toute annulation inférieure à 1 mois de la date de séjour , l'acompte et le solde n'est plus remboursable sauf si nous arrivons à relouer dans les temps la location.

ANNULATION DU FAIT DU CAMPING : Nous nous réservons la possibilité de proposer toute location après un retard non signalé dans les 24 heures. En cas d'arrivée tardive ou de départ anticipé, la facturation se fera sur la totalité du séjour réservé. En cas d'annulation de votre séjour pour des raisons nous incombant, à l'exception notamment de cas de force majeure ou de cas fortuit nous incombant à annuler pour des raisons de sécurité des clients, le client obtiendra le remboursement total.

ANIMAUX : Pour le bien de tous, nos amis les animaux sont acceptés **sous conditions d'être tenus en laisse et promenés hors du terrain pour leurs besoins**. Ils ne doivent pas être laissés seuls, surtout les chiens qui aboient. L'accès de la piscine et des sanitaires leur est strictement interdit. Un supplément par animal par semaine ou par nuitée vous sera demandé.

LES LOCATIONS :

- Les locations hebdomadaires sont disponibles le samedi de **14h à 20h en haute saison** et **de 14h à 18h en hors saison** et doivent être libérées à **10 heures le samedi suivant**. Hors juillet et août les heures d'arrivées peuvent être modulables selon vos souhaits si le planning nous le permet (à voir avec nous par téléphone). En cas d'arrivée après fermeture, merci de nous prévenir par téléphone. Le dépôt de pain se fait uniquement en JUILLET et AOUT.
- A votre arrivée **un dépôt de garantie vous sera demandé**. Pour couvrir toute dégradation éventuelle, le locataire s'engage à rembourser tous les dégâts dont il serait responsable. La location doit être rendue dans le même état de propreté qu'à l'arrivée. Montant du dépôt de garantie : 400 € pour les dégâts matériels et 100 € pour le ménage s'il n'est pas fait correctement. Les cautions se font en chèques ou en empreinte bancaire et ne sont pas encaissées. Elles sont restituées en fin de séjour. Sur demande, possibilité de nettoyage en fin de séjour pour un tarif forfaitaire de 80 €.
- Le nombre de personnes ne peut excéder celui précisé. Toute personne supplémentaire au forfait donnera lieu à la perception d'un supplément.
- La circulation des véhicules étant interdite dans la partie locative, un parking intérieur est prévu (une voiture par locatif maximum). Les autres véhicules devront se garer dehors (petite impasse tranquille qui longe le camping)
- L'équipement des locations comprend pour le nombre de personnes prévues : batterie de cuisine, salon de jardin avec voile d'ombrage, couettes, alèses, et oreillers. Les locataires doivent se munir de draps et de taies d'oreiller.

Tout locataire est tenu de se conformer aux dispositions du règlement intérieur du camping. En cas de litige, seuls les tribunaux de Bordeaux seront compétents.

Conformément à l'article L. 152-1 du code de la consommation, vous pouvez recourir gratuitement au service de médiation MEDICYS dont nous relevons par voie électronique:

<https://app.medicys.fr/?prold=a2399fc2-d628-4a15-8262-ddaeb7945231> ou par voie postale: MEDICYS – 73 Boulevard de Clichy – 75009 PARIS